

25 novembre 2025
P-PG(2025)2

97^e REUNION DU COMITE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

Strasbourg, jeudi 27 novembre 2025
9:00-12:00

Ordre du jour

Ouverture de la réunion	
Présidente des correspondants permanents, Mme Mari Viro Moser ▪ Nouvelle adhésion de l'Espagne : Accueil et présentation du correspondant permanent nouvellement désigné de l'Espagne au Comité des correspondants permanents. ▪ Autres Correspondants Permanents nouvellement désignés	
1. Adoption de l'ordre du jour	
<i>Action à entreprendre : adopter l'ordre du jour.</i>	P-PG(2025)2
2. Adoption du rapport de la 96 ^e réunion	
<i>Action à entreprendre : adopter le rapport.</i>	P-PG(2025)14
3. Rapport du travail du Bureau	
Sous cet item de l'ordre du jour, la présidente fera un rapport de la réunion du Bureau qui s'est tenue en ligne le 29 septembre 2025. <i>Action à entreprendre : prendre note.</i>	P-PG/BUR(2025)17
4. Amendement de S (III)/2, para 1 des Règles de procédure du Groupe Pompidou (procédure écrite)	
À la suite de la décision du Bureau, les correspondants permanents ont requis l'adoption de l'amendement propose par procédure écrite avant le 4 novembre 2025 à 18h00. En l'absence d'objection soumise par écrit au secrétariat, l'amendement est considéré adopté.	P-PGBUR(2025)18

<i>Action à entreprendre : prendre note de l'amendement des Règles internes de procédure.</i>	
5. Elections du Bureau, de la présidence et de la vice-présidence pour 2026 – 2029	
5.1. Election du Bureau Dix pays ont été retenus par le Bureau comme candidats à l'adhésion, afin d'être élus par les correspondants permanents, conformément à la Section (III) / 3 et 4 des Règles de procédure du Groupe Pompidou. <i>Pays candidats : Autriche, Chypre, République tchèque, Malte, Mexique, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, et Suisse.</i> <i>Action à entreprendre : Les correspondants permanents élisent le Bureau par consensus et s'accordent sur la soumission de sa composition à la 19^e Conférence ministérielle pour approbation conformément à l'Article 4, para 1 du Statut du Groupe Pompidou.</i> 5.2. Election de la présidence Conformément aux Règles de procédure amendée (S(III)/2, para. 1), les correspondants permanents ont pris note des expressions d'intérêt précédemment soumises par mes pays candidats pour la présidence et la vice-présidence du Groupe Pompidou. L'Autriche et la République tchèque ont formellement exprimé leur intérêt pour une présidence partagée, proposant que chaque pays préside pour une période de deux ans. Le Mexique étant le seul pays candidat pour la vice-présidence. <i>Action à entreprendre : approuver par consensus les candidats pour la présidence et la vice-présidence pour 2026–2029, qui devront être élus durant la 19^e Conférence ministérielle, ainsi que les modalités proposées pour la présidence partagée.</i>	P-PG(2025)3 Statut et Règles de procédure Autriche République tchèque Mexique
6. Rapport de la présidente et du secrétariat depuis la dernière réunion des CP et le rapport budgétaire	
4.1. Rapport de la présidente 4.2. Rapport du secrétariat 4.3. Rapport budgétaire <i>Action à entreprendre : prendre note.</i>	CM/Res(2024)25 P-PG/BUR(2025)5
7. Rapport d'activités mai - novembre 2025	
Le rapport d'activités effectué par le secrétariat et les membres du Bureau responsables depuis le 96^e comité des correspondants permanents est reflété dans le document P-PG/BUR(2025)12. <i>Action à entreprendre : prendre note.</i>	P-PG/BUR(2025)12
8. Revue du Programme de travail du cycle de travail 2023-2025	

La revue du Programme de travail 2023-2025 a été examinée lors du 96^e comité des correspondants permanents. Une version mise à jour fournit les derniers développements et la mise en œuvre d'actions durant le reste de l'année 2025 clôturant le cycle de travail. <i>Action à entreprendre : prendre note de la revue du Programme de travail mise à jour et adoptée lors du 96^e comité des correspondants permanents et en faire le rapport à la 19th Conférence ministérielle.</i>	P-PG/BUR(2025)11 P-PG(2022)6
--	--

9. Programme de travail pour le cycle de travail 2026-2029 <i>(procédure écrite)</i>	
Lors de la dernière réunion du Bureau le 29 septembre 2025, le Bureau a approuvé le Programme de travail ci-joint pour le cycle de travail 2026-2029 ; et instruit le secrétariat de le soumettre aux correspondants permanents et aux observateurs par procédure écrite avec comme date butoir le 31 octobre 2025. <i>Action à entreprendre : prendre note du Programme de travail adopté par procédure écrite et en faire le rapport à la 19th Conférence ministérielle.</i>	P-PG/BUR(2025)6

10. Projet de déclaration ministérielle pour la 19^e Conférence ministérielle <i>(procédure écrite)</i>	
Le projet de texte de la déclaration ministérielle a été approuvé par les membres du Bureau à la suite de sa réunion du 29 septembre 2025. Les correspondants permanents ont été invités par procédure écrite à consulter les ministères, agences et parties prenantes pertinents le cas échéant et à soumettre par procédure écrite tout commentaire, observations, ou propositions d'amendement au secrétariat avant le 10 novembre 2025. <i>Action à entreprendre : approuver le texte de la déclaration ministérielle avant son adoption lors de la 19th Conférence ministérielle.</i>	P-PG/MinConf (2025)8

11. Lignes directrices et priorités clés dans la lutte contre le crime organisé lié au trafic de drogue <i>(procédure écrite)</i>	
À la suite de la décision prise lors de la 133^e session ministérielle (mai 2024), le Comité des Ministres a invité le Groupe Pompidou à développer des lignes directrices politiques pour la lutte contre le crime organisé lié au trafic de drogues, ancrées dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Un groupe d'expert conjoint (JEG) de neuf membres a été établi dans ce but, les lignes directrices devant sous-tendre une future Recommandation du Comité des Ministres aux États membres. <i>Action à entreprendre : Formuler des recommandations concernant le suivi du projet de Lignes directrices sur la lutte contre le crime organisé lié au trafic de drogues (OC-DT), ainsi que sur la Note d'information, en vue de leur présentation lors de la 19^e Conférence ministérielle.</i>	P-PG/OC-DT(2025)9 P-PG/OC-DT(2025)15

12. Adoption des Termes de référence pour le comité de rédaction sur les addictions en ligne (CD-OnAD)

Le Bureau a approuvé la proposition de Termes de référence pour le comité de rédaction sur les addictions en ligne (CD-OnAD) et s'accorde sur l'amendement du titre en « Addictions en ligne et numériques » et les soumet à l'approbation du 97^e comité des correspondants permanents. <i>Action à entreprendre : adopter les Termes de référence pour la nouvelle proposition du Comité de rédaction sur les « Addictions en ligne et numériques » (CD-OnAD).</i>	P-PG(2025)4
--	-------------

13. Evaluation indépendante de l'Académie internationale de politique des drogues (IDPA) et Orientation pour le nouveau cycle	
Conformément aux Termes de référence et au Programme de travail 2023-2025, le travail et les résultats de l'Académie internationale de politique des drogues doivent être revus et évalués afin de déterminer toute amélioration ou expansion éventuelle ou direction stratégique pour le prochain programme de travail. Dans cette perspective, deux experts internationaux indépendants ont été engagés pour mettre en œuvre l'évaluation de l'IDPA et fournir des conclusions et des recommandations pour l'avenir. <i>Action à entreprendre : prendre note et fournir des orientations.</i>	P-PG/Academy(2025) 1

14. Revue des Termes de Référence des résultats attendus (RA) du Programme de travail pour le cycle de travail 2026-2029	
Conformément aux Règles de procédure, le Comité des correspondants permanents a établi les activités adoptées en développant des termes de référence spécifiques pour les activités, tels qu'indiqués dans les résultats attendus. <i>Action à entreprendre : Fournir des orientations.</i>	

15. Date et lieu de la prochaine réunion	
Le comité des correspondants permanents a requis et s'est accordé sur la date et le lieu de la prochaine réunion de comité. - La 1^{ère} réunion du Bureau pour 2026 – il a été proposé qu'elle se tienne le 5 février, à Paris ; - Le 98^e comité des correspondants permanents tiendra sa première session pour 2026 en mai ou juin 2026 à Vienne. <i>Action à entreprendre : s'accorder sur la date et le lieu des prochaines réunions.</i>	

16. Questions diverses / Communication / Invitations	
- Invitation à nommer les experts pour MSI-OnAD - Développement de l'Unité de coopération et de soutien - Nouvelles dates/temps pour la Conférence sur l'application de la loi, activités du Groupe de coopération des aéroports d'Europe du Sud-Est pendant le Q1 et Q2 2026. - Indication de la Tunisie de / demande d'information sur la procédure d'adhésion potentielle.	